



LES BIODÉCHETS
AU LYCÉE
BLAISE-PASCAL

p. 4>5

UN BUDGET
OFFENSIF
POUR 2021

p. 6>7

ACTUALITÉS
DES ÉCOLES
ANGÉRIENNES

p. 8>9

RETOUR EN IMAGES



Visite du centre hospitalier avec Alain Rousset



Lafayette County à l'école Joseph-Lair



Présentation d'un tableau du musée aux élèves de J-Lair



Commémoration du 19 mars 1962



Rencontre entre Alain Rousset et des chefs d'entreprise



Concert de Lafayette County à l'Eden pour les élèves



Sortie nature pour les élèves de Joseph-Lair



Lecture aux enfants de l'association Enfant d'y



Présentation du "Pass numérique"



La ferme à l'école Régnauld



Préparation de la collecte séparée des biodéchets



Visite des cuisines du lycée Blaise-Pascal

ville de
Saint-Jean
d'Angély **Saint-Jean**
Mag



N°40

Saint-Jean Mag'

Magazine d'information de la
Ville de Saint-Jean-d'Angély
Place de l'Hôtel-de-Ville
17400 Saint-Jean-d'Angély
Tél. : 05 46 59 56 56
Mail : ville@angely.net

Directrice de publication :

Françoise Mesnard

Rédaction :

Cyril Chappet, Houria Ladjal,
Fabien Blanchet, Cyclad,
les services municipaux, les écoles

Crédits photos :

Services municipaux, Cyclad
Adobe, Cyril Chappet, les écoles

Réalisation :

Service communication

Impression :

Bordessoules Impressions

Tirage :

6 800 ex.

Distribution :

La Poste

N° ISSN :

3450-9419. Dépôt légal à parution.

Disponible également en version
numérique sur www.angely.net

Retrouvez-nous sur Facebook

 VilleDeSaintJeanAngely

ville de
Saint-Jean
d'Angély

Edito

Un des événements majeurs de ces dernières semaines demeure bien la visite à Saint-Jean-d'Angély, sur deux jours, du président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, que nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir à Saint-Jean-d'Angély, à deux reprises pour l'Eden, lors de la pose de la première pierre et pour son inauguration.

Il a ainsi rencontré des acteurs engagés du monde économique, industriel et agricole de notre territoire, découvert successivement le module thermal expérimental, le service de soin de suite et de réadaptation du centre hospitalier et la biscuiterie Jean et Lisette, autant de projets qui prouvent le dynamisme et la pertinence des projets que nous portons et l'implication de chacune et chacun à la réussite de Saint-Jean-d'Angély et des Vals de Saintonge.



Ce dynamisme m'a été confirmé simultanément par la Chambre de Commerce et d'Industrie et par la Chambre des Métiers où les chiffres comparés à ceux des années précédentes, et ce malgré la situation fragile que nous connaissons, tendent à prouver qu'il existe bien, ici, ce que désigne Alain Rousset, « un véritable laboratoire territorial. »

Un laboratoire, c'est tout à fait la définition de notre action car nous allons donner la possibilité aux Angériennes et aux Angériens de tester, dans les prochaines semaines, deux nouvelles expériences inédites : tout d'abord le musée numérique Micro Folie, porté par l'établissement de La Villette et le Ministère de la Culture, accueilli au sein de l'Abbaye Royale mais aussi le nouveau parcours Terra Aventura qui vous permettra, ainsi qu'à nos nombreux visiteurs, de découvrir Saint-Jean-d'Angély différemment.

L'avancée de la vaccination nous laisse l'espoir de pouvoir profiter pleinement et rapidement de tout ce que nous avons préparé pour les mois qui viennent afin de pouvoir nous retrouver et partager ensemble le bonheur de vivre, à Saint-Jean-d'Angély.

Votre Maire
Françoise Mesnard

Sommaire

ENVIRONNEMENT | P. 4 et 5 | Le tri des biodéchets au lycée Blaise-Pascal

FINANCES | P. 6 et 7 | Budget 2021

AGENDA | P. 1 à 11 |

ECOLES | P. 8 et 9 | Inscriptions scolaires - Activités dans les écoles primaires de la Ville

BREVES | P. 10 et 11 | Les incroyables comestibles - Nouveaux commerces - ADEF

CULTURE | P. 12 et 13 | Le siège dévastateur - Nuit des musées - Micro-Folie - Fête de la nature

TRIBUNE POLITIQUE | P. 14

CYCLAD ET SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Territoire biodéchets

Vous avez dit « biodéchets » ? Rendre les biodéchets à la terre est un retour au bon sens écologique et économique face à l'incinération ou à l'enfouissement. Ils représentent 30 % de nos poubelles ordures ménagères ou 106 kg par an pour une famille (un couple avec un enfant). Zoom sur nos assiettes !



Les élèves du lycée Blaise-Pascal engagés pour le développement durable

Présents dans toutes les cuisines, « les biodéchets sont tous les déchets alimentaires de nos poubelles. Il s'agit des déchets qui se décomposent naturellement plus ou moins rapidement. C'est tout simplement les épluchures, les restes de préparation des repas, les restes des repas non consommés, mais aussi le marc de café, les sachets de thé... » explique Jean Gorioux, président de Cyclad. Syndicat mixte basé à Surgères et labellisé « Territoire économie circulaire » par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Ademe, Cyclad offre un service public auprès de 230 000 habitants du nord-est de la Charente-Maritime assurant la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages.

Programme Tribio

Si, aujourd'hui, seuls 15 % des foyers français compostent leurs déchets alimentaires (source : Ademe), « dès 2023, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire sur l'ensemble du territoire ». Le syndicat a ainsi sa feuille de route. « Dans le cadre du programme Tribio de Cyclad, le

déploiement s'effectuera jusqu'en 2023. Nous avons lancé une première collecte sur 18 communes des Vals de Saintonge en novembre 2020, nous déployons progressivement cette collecte à Saint-Jean-d'Angély de 2021 à 2023 en partenariat avec la Mairie ».

Pourquoi une collecte à part ?

Pour la production d'un compost de qualité, Cyclad mise sur une collecte séparée des biodéchets afin d'éviter diverses pollutions par les autres composants des ordures ménagères. « Dans le bac biodéchets, on ne trouve que des biodéchets, qui sont transformés en compost et revalorisés localement.

Cette collecte est complémentaire du compostage individuel encouragé depuis plus de 10 ans et bien sûr de la nutrition des animaux qui restent des gestes prioritaires ! Mais il faut savoir que, même sur des territoires très bien équipés pour le compostage, il reste 28 % de biodéchets dans nos poubelles... c'est pour cette raison qu'il faut aller plus loin » précise Jean Gorioux.

Malgré un contexte sanitaire compliqué pour mobiliser l'ensemble des habitants, la généralisation du tri par les Angériens est possible et est l'objectif de ce programme pour ne pas gaspiller « cet or vert qu'est la matière organique de nos déchets ».



Jean Gorioux, président de Cyclad

De la collecte aux débouchés

Pilote du projet de déploiement de la collecte sur l'ensemble du territoire, Cyclad mobilise des agents dédiés à la collecte ainsi qu'une chargée de mission sur le territoire

proposant des réunions publiques, ou bien des permanences selon la situation sanitaire, pour la distribution du matériel. « Chaque foyer pourra avoir un bioseau, un lot de sacs biodégradables, un guide du tri afin de correctement identifier les biodéchets, ainsi qu'une carte nominative ». Cyclad proposera des permanences de distribution les 19 et 26 mai ainsi que le 2 juin de 9h à 12h30, place François-Mitterrand. Après la collecte, les biodéchets sont acheminés vers une plateforme de compostage pour que commence le processus où « le tas de compost -andain- monte en température et la décomposition commence. Après plusieurs semaines, le compost est revalorisé dans les champs d'agriculteurs qui se situent, au plus loin, à une vingtaine de kilomètres de la plateforme de compostage ».

Pour être informé et sensibilisé à la collecte, des réunions ou permanences d'information viendront compléter les informations relayées via le bulletin municipal afin que « chaque jour, de nouveaux habitants adhèrent à ce mode de collecte ».

Des professionnels de la restauration déjà prêts



Mathieu Béchet, chef cuisinier

Monsieur Béchet, chef de cuisine au lycée Blaise Pascal confirme l'engagement de la communauté éducative pour le développement durable, cette collecte de bio déchets « vient amplifier un engagement plus ancien pour le développement durable « Je trouve ce principe très bien, je le pratique à mon domicile et nous avons réduit considérablement la quantité de sacs d'ordures ménagères, qui sont des déchets incinérés ou enfouis donc l'appliquer au sein de la cuisine du lycée était comme une évidence. Surtout lorsque l'on sait que ces déchets sont transformés en compost près de Saint Jean d'Angély pour servir aux agriculteurs du coin ». Pour ce professionnel, trier les bio déchets « s'ajoute dans la continuité de notre démarche de tri sélectif ».

Il nous explique que ce tri n'a pas beaucoup changé ses habitudes de travail puisque « les seuls changements que nous avons dû faire c'est juste un changement de couleurs de sacs, nous sommes passés des sacs noirs pour les ordures ménagères aux sacs verts bio déchets ; en début d'année scolaire nous avons fait l'acquisition d'un

meuble de tri au niveau du self. Donc non cette démarche ne modifie en rien notre façon de travailler ».

Pour assurer efficacement ce tri, une formation a eu lieu avec Olivia CHUDIK (chargée de mission bio déchets chez Cyclad) et plusieurs réunions ont permis l'installation du processus dans les meilleures conditions. Toute l'équipe de cuisine de lycée s'est ainsi appropriée l'intérêt et le processus de la collecte.

Ces professionnels comptent bien poursuivre leur engagement sur d'autres thématiques en lien avec les bio déchets « Le gaspillage alimentaire c'est la grande préoccupation de toutes les restaurations collectives, c'est un travail qui se fait dès le début d'année avec les commissions menus et le dialogue afin de connaître les envies et les désirs des élèves mais malheureusement on ne peut pas plaire à tout le monde. Le lien entre ces deux sujets pourra être fait lorsque tous les acteurs d'une restauration collective (personnels, élèves, enseignants...) prendront conscience qu'il faut faire quelque chose et cela évolue dans le bon sens. Nous mettrons prochainement en place une semaine de la pesée (comme cela avait déjà été fait) sur les biodéchets afin de voir si le lien entre les deux préoccupations peut être fait et surtout réduire le gaspillage alimentaire ».



Lolita Geneix et Aaron Jouneau, élèves au lycée

Des jeunes engagés pour le développement durable

Nous avons interrogé Lolita Geneix et Aaron Jouneau, élèves très engagés au lycée Blaise-Pascal « Nous sommes tous concernés par le développement durable, nous nous engageons à ce que les petites actions d'aujourd'hui fassent les grandes évolutions de demain. Si nous, nous prenons tous en main, nos efforts ne seront pas vains », « Notre génération se préoccupe de demain et cela commence par le développement durable, c'est l'une des raisons pour lesquelles cette cause nous tient à cœur ». Cette collecte des bio déchets s'inscrit pour eux dans une action plus globale « Trier ses déchets ne nous prend pas plus de temps et fait désormais partie de notre quotidien, consommer local pour moins d'émission de CO2 et/ou consommer des aliments issus de l'agriculture biologique ». Ils sont très heureux que leur lycée s'inscrive dans une démarche éco-responsable en écho à leurs propres préoccupations. Ils souhaiteraient que cela soit amplifié, notamment par une meilleure information-sensibilisation des plus jeunes afin de les impliquer davantage. Pour eux, un seul mot d'ordre « faire du tri des biodéchets une habitude ».

BUDGET 2021

UN BUDGET OFFENSIF POUR LA VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGELY

Matthieu Guiho, adjoint en charge des finances, explique les grandes lignes du budget primitif 2021 voté le 1^{er} avril dernier.



Françoise Mesnard et Matthieu Guiho

Le Budget 2021 allie maîtrise des charges de fonctionnement et dynamisme du programme d'investissement.

Bénéficiant des efforts menés depuis 6 ans en matière de gestion, le budget 2021 s'appuie sur un autofinancement de plus de 1,2 M€, résultat qui offre à la collectivité une capacité d'investissement nouvelle et structurante.

Dans le détail, pour 2021, la Ville de Saint-Jean-d'Angély est dotée d'un budget global de 12,9 M€, réparti entre la section de fonctionnement (8,1 M€) et la section d'investissement (4,8 M€).

En fonctionnement, la maîtrise des charges reste bien

évidemment le maître mot. A ce titre, l'évolution des dépenses prévisionnelles ne s'élève qu'à 3 % par rapport au budget prévisionnel de l'année précédente.

Comme en 2020, le soutien aux associations dans un contexte rendu difficile par la crise sanitaire reste un engagement fort de la collectivité avec plus de 360 k€ de subventions.

En Investissement, un programme ambitieux sera conduit sur l'année 2021

Avec une dotation de plus de 3,7 M€ en dépenses d'équipements, tous les pans d'activités (sport, culture, voirie, sécurité...) seront concernés par des projets structurants :

- La création d'un préau sportif, d'un city stade et la rénovation du gymnase sur le plateau du Coi (2,4 M€)
- L'optimisation des éclairages de nos équipements sportifs (tennis, terrain synthétique) avec un passage en LED (100 k€)
- L'ouverture d'un musée numérique micro-folie (50 k€)
- L'aménagement des abords du futur complexe cinéma (200 k€)
- La finalisation de la rue du Palais (210 k€)
- La mise en place de liaisons douces (30 k€)

Ce programme d'investissement dynamique se réalisera sans alourdir l'endettement ; le recours à l'emprunt (850 k€) étant inférieur au capital remboursé (950 k€).

EN BREF 2021, C'EST...

8 099 203 €
pour maintenir le niveau des services rendus à la population



Un endettement qui diminue
5 702 010 €

Un budget 2021 maîtrisé

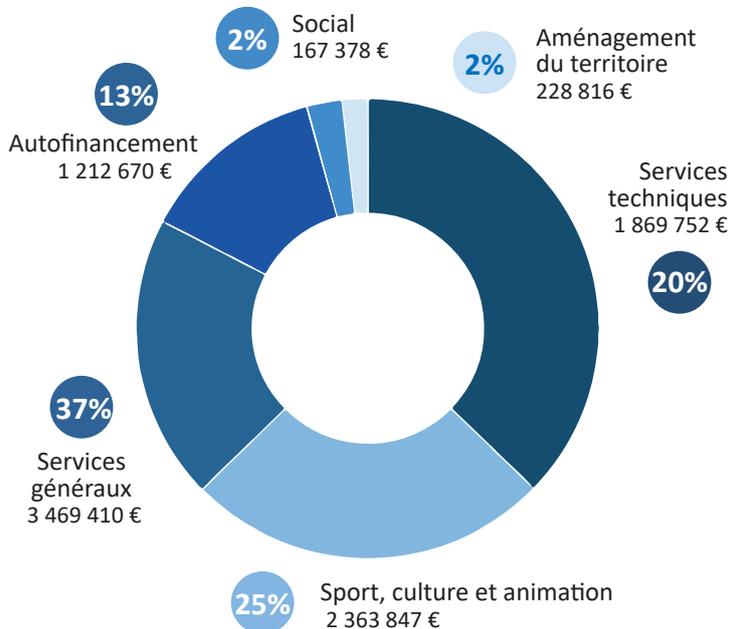
4 842 504 €
pour financer les projets de la commune et rembourser la dette



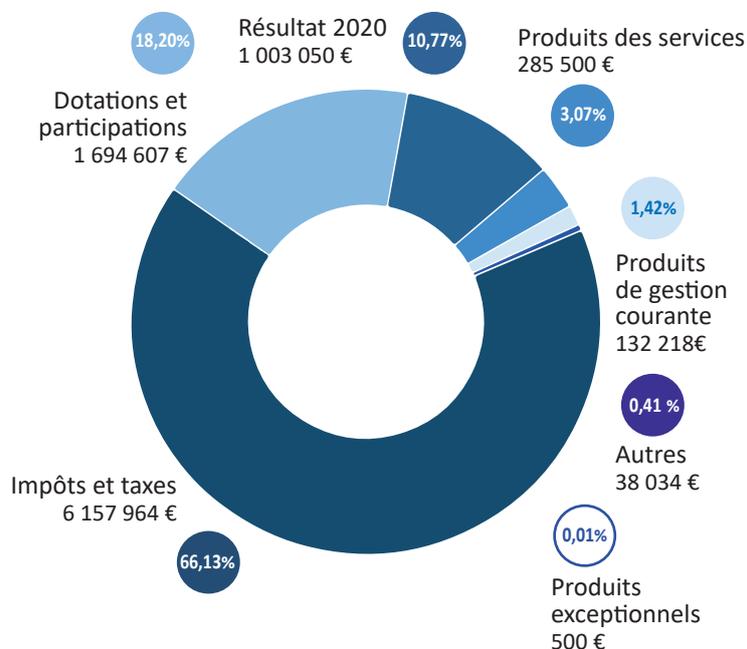
Un autofinancement dégagé de
1 212 670 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement
9,311 millions d'euros

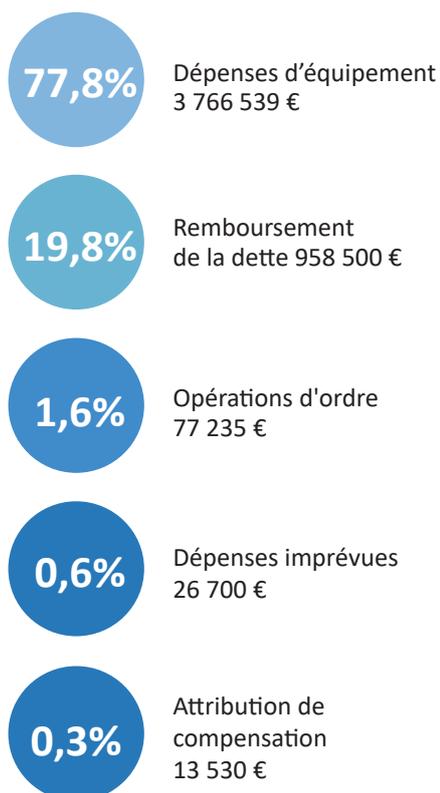


Recettes de fonctionnement
9,311 millions d'euros

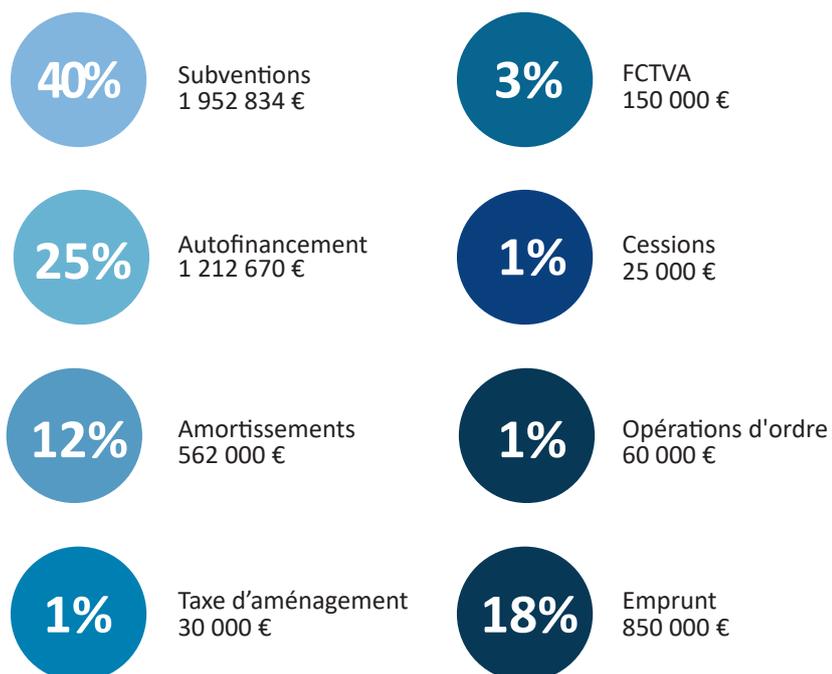


INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement
4,842 millions d'euros



Recettes d'investissement
4,842 millions d'euros



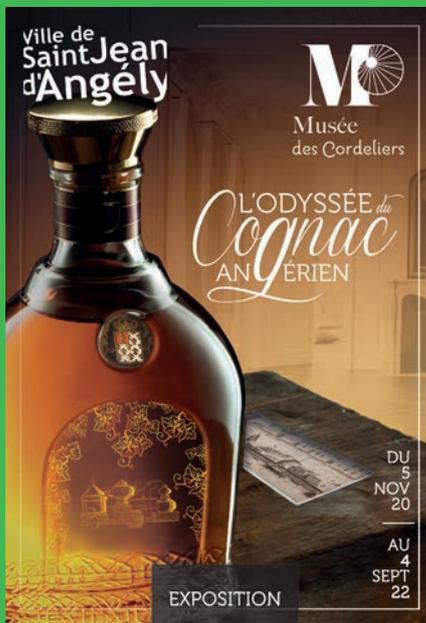
Agenda

Agenda prévisionnel sous réserve des mesures applicables Covid-19

Ville de Saint-Jean-d'Angély

JUSQU'AU 4 SEPT 22

- Exposition "L'odyssée du cognac angérien" • Musée des Cordeliers • Visite libre gratuite du mercredi au vendredi de 14h à 18h - Samedi et dimanche de 14h30 à 18h



8 AU 22 MAI

- Exposition de photographies de Jeannette Gregori "Autour des peuples tziganes" organisée par l'A4 • Musée des Cordeliers

8 MAI

- Brocante du secours catholique • 22, rue du Jeu-de-Paume • 10h à 17h

9 MAI

- Vide grenier • Faubourg Taillebourg • 7h à 18h
- Concert jazz New Orléans • Eden • 17h

11 AU 16 MAI

- Expo-vente d'Angély soie et l'atelier de poterie Kaolin et Barbotine • Chapelle des Bénédictines • Mardi, jeudi, vendredi de 14 à 17h30 mercredi, samedi de 10h à 17h30



A PARTIR DU 15 MAI

- Micro folie • Abbaye Royale • Du mercredi au samedi de 14h à 18h • Gratuit • Renseignements au 05 46 25 09 72

15 MAI

- Nuit des musées • Musée des Cordeliers • 18h à minuit • Renseignements au 05 46 25 09 72

15 ET 16 MAI

- Coupe de France de BMX • Pôle cycliste de l'Aumônerie



19 AU 23 MAI

- Fête de la nature • Nombreuses animations • Programme complet sur angely.net



19 MAI

- Distribution du matériel pour la collecte des biodéchets par Cyclad • Place François-Mitterrand • 9h à 12h30

- Quizz nature par les jeunes d'Un Pied Dans l'Aventure • Plan d'eau de Bernouët • 14h à 16h

21 MAI

- Nuit festive tzigane (apéro swing, projection du film Latcho drom, concert de Titi Robin en quartet gitan avec Roberto Saadna, 2e set de Rom Sucar) • Eden • dès 19h • Réservation à partir du 18 mai au 05 46 59 41 56 ou dès à présent sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 23€ / Réduit : 12€ / Adhérent : 19€ / Abonné : 15€



© Ian Grandjean

22 MAI

■ Station pêche (pêche à la ligne et float tube) • Quai de Bernouët • 10h à 12h et 14h à 17h

■ Quizz nature par les jeunes d'Un Pied Dans l'Aventure • Plan d'eau de Bernouët • 10h à 12h et 14h à 16h

■ Atelier créatif "un livre végétal" • Médiathèque • 10h • Sur réservation au 05 46 32 61 00

■ Heure du conte sur le thème de la nature • Médiathèque • 10h15 à 11h et 11h à 11h45 • Sur réservation au 05 46 32 61 00

■ Rencontre avec Vincent Damine autour de son livre "Découvrir les arbres en Charente-Maritime" • Micro Folie Abbaye Royale • 14h30

■ Balade et découverte des arbres le long de la Boutonne avec Vincent Damine • Départ médiathèque • 16h • Sur réservation au 05 46 32 61 00

23 MAI

■ Atelier créatif "un livre végétal" • Médiathèque • 14h30 • Sur réservation au 05 46 32 61 00

■ Balade en famille avec pauses-lecture • Départ médiathèque jusqu'au jardins partagés • 14h30 • Sur réservation au 05 46 32 61 00

■ Championnat de France minivert - 12ans de moto • Circuit Puy de Poursay

■ Concours de doublette de pétanque • Boulodrome quai Saint-Jacques

24 MAI

■ Championnat de ligue de motocross • Circuit Puy de Poursay

26 MAI

■ Distribution du matériel pour la collecte des biodéchets par Cyclad • Place François-Mitterrand • 9h à 12h30

29 ET 30 MAI

■ Balade des arts • Chapelle des Bénédictine • 10h à 18h



29 MAI

■ Concert de printemps de l'école de musique • Eden • 18h

31 MAI AU 6 JUIN

■ Exposition de M. Clémenceau • Chapelle des Bénédictines

2 AU 30 JUIN

■ Exposition d'objets de collection sur l'histoire du tennis • Musée des Cordeliers • Rens. au 06 73 01 25 95



2 JUIN

■ Distribution du matériel pour la collecte des biodéchets • Place François-Mitterrand • 9h à 12h30

8 JUIN

■ Collecte de sang • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 8h à 13h

8 AU 21 JUIN

■ Exposition de Mme Roussel • Chapelle des Bénédictines

12 JUIN

■ Epreuve nationale spéciale toutes races de lévriers • Cynodrome de Beaufief • 9h à 17h • Gratuit

13 JUIN

■ Foire à la vaisselle organisée par l'Arche • 3, allée d'Aussy • 9h à 17h

■ Exposition de beauté de chiots whippets • Cynodrome de Beaufief • 9h30 à 16h • Entrée libre • Renseignements au 06 76 48 91 50

15 JUIN

■ Conférence ADAM : Bernard Rigolleau, « Napoléon Bonaparte » • Musée des Cordeliers • 20h30

16 JUIN

■ Natural trophée UNSS • Plan d'eau de Bernouët • 9h30 à 16h30

20 JUIN

■ Elections régionales et départementales • 8h à 18h

■ Rallye touristique automobile • Rens. au 05 46 32 40 55

■ Concert 100 % Beethoven • Eden • 17h

21 JUIN

■ Fête de la musique • Centre-ville

■ Concert de kora avec Joris Feuillatre et atelier • Musée des Cordeliers • 15h

24 JUIN

■ Fête de la Saint-Jean • Place du Champ-de-Foire • 18h à 23h

26 JUIN

■ Lancement du parcours Terra Aventura

27 JUIN

■ Elections régionales et départementales • 8h à 18h

■ Semi-marathon • Départ et arrivée boulevard Lair • 9h à 13h

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2021 - 2022



Les inscriptions scolaires dans les écoles de la ville de Saint-Jean-d'Angély sont possibles depuis le 15 mars 2021 à la Maison du Vivre Ensemble (1, place François-Mitterrand) - 05 46 59 02 01. Pour constituer le dossier, se munir : du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile, de la décision de justice en cas de

divorce ou de séparation, et de l'autorisation écrite de l'autre parent en cas de séparation à l'amiable. Après avis favorable, prendre rendez-vous avec la ou le directrice(eur) de l'école.

Retrouvez toute l'actualité des écoles de la ville de Saint-Jean-d'Angély sur le site internet et la page Facebook de la Ville.

REMISE DU PERMIS PIÉTON À L'ÉCOLE GAMBETTA



La classe de CE1-CE2 de M. Bonnet a affiché un taux de réussite de 100% au permis piéton. Les permis ont été remis aux élèves par les gendarmes Perry et Lanuza, accompagnés de Mme Maingueaud, lors d'une cérémonie qui s'est tenue au soleil dans la cour de l'école lundi 1^{er} mars. Ce moment important a été l'occasion de rappeler l'importance de la sécurité et du civisme de chacun. Les enfants étaient fiers de leur réussite.

À l'issue de cette rencontre, et à l'occasion de son départ en retraite, un "panier gourmand" a été remis à M. Perry pour le remercier de son investissement auprès des élèves depuis de nombreuses années.

JOSEPH-LAIR PARTICIPE AU VENDÉE GLOBE



Les classes de CE2-CM1 et de CM2 de l'école Joseph-Lair participent au Vendée Globe, la célèbre course en solitaire autour du monde.

Chaque jour, les élèves affrontent les intempéries (sagement assis derrière leur bureau), vivent de bord à l'aide d'une boussole et comparent leur position face aux concurrents...

Rassurez-vous ! Ils ne risquent ni de se noyer ni de démâter : Les classes sont inscrites sur Vitual Regatta, la course virtuelle. Le tour du monde n'est pas encore terminé pour ces élèves !

Ce projet pluridisciplinaire a permis aux élèves de travailler dans différents domaines : géographie, expériences scientifiques, arts visuels, recherches documentaires, outils numériques et mathématiques.

Afin de rendre plus concrète la notion de mesures et grandeurs, les élèves ont représenté en dimensions réelles le voilier (mât de 29 mètres, longueur de la coque 18 mètres).

Grâce à l'intervention de M. Gueydon (service SIG observatoire cartographie de la CDC), les élèves figurant le voilier sur le stade de l'école ont été photographiés par un drone. C'est une belle expérience pour les élèves de l'école Joseph-Lair !

QUAND LA FERME VIENT À L'ÉCOLE RÉGNAULT !



Né d'un projet d'écriture-illustration proposé par la coopérative scolaire de la Charente Maritime à partir de l'album "La balade de Poule Poulette" les 4 classes de l'école de la TPS à la GS se sont engagées à imaginer une autre fin possible à l'histoire. Les élèves ont alors étudié les

animaux rencontrés par Poule Poulette. Quoi de plus réaliste que de les découvrir avec la venue d'une mini-ferme ? C'est ainsi que durant une journée, chèvre, chevreau, agneau, p'tit cochon, poules, coq, cane, canard, canetons, oie et lapins ont investi l'école. Après avoir assisté à un spectacle présen-

tant les différents animaux, les enfants ont pu les approcher et participer à la traite de la chèvre. Une grande chasse aux œufs de poules, oies et canes a été également organisée par classe dans la cour de l'école... et a été très appréciée ! Ce beau projet fut enrichi par la venue de la conteuse Yolaine Machet qui a présenté à l'école son spectacle "Toc, Toc, Cocotte".

Afin que les élèves gardent en mémoire ce travail, chacun d'eux recevra le livre "La balade de Poule Poulette" offert par l'école.

Pour respecter le protocole sanitaire, les spectacles ont été joués plusieurs fois.



LE MANOIR PREND DE LA COULEUR

Les moyennes et petites sections ont fait des plantations de primevères pour embellir la cour de l'école. Pour l'activité, il a fallu bien se couvrir, car cela a eu lieu dehors et le vent soufflait ce jour là ! Les enfants ont rempli des jardinières de terreau, puis ont choisi une plante. Ils ont appris à "délicatement" l'enlever du godet pour la planter et ont remis un peu de terreau avant de l'arroser abondamment. Bien entendu, cette activité permet d'apprendre du vocabulaire spécifique au jardinage, de découvrir ce qu'est une plante et plus généralement ce qu'est la nature ; Cette activité participe aussi à faire prendre conscience à l'enfant qu'on se doit de respecter le monde qui nous entoure.



L'ÉCOLE ÉVEILLE LES ENFANTS AU MONDE DES ARTS

Cette année, les élèves de l'école du Manoir ont travaillé sur le thème des arbres et des oiseaux. Ils ont étudié les arbres de différents artistes comme Gustave Klimt, David Hockney et Monica Furlow, les élèves ont beaucoup apprécié ce travail.





Le retour des Incroyables comestibles

Et si nous transformions la ville en potager géant ? Le mouvement des "Incroyables comestibles" vise à installer des espaces de cultures maraîchères en ville, gérés par les habitants et offerts librement à tous. Le printemps est là et les Angériens sont invités à passer à l'action en investissant les devants de maison, les trottoirs et les espaces verts disponibles. **Installez des bacs, des carrés potagers, semez, plantez, arrosez et partagez la nourriture** pour créer du lien entre tous. On privilégiera les variétés locales en rappelant qu'une grainothèque est en accès gratuit à la médiathèque. On en profitera aussi pour sensibiliser les enfants à la culture de légumes et à la cuisine de saison.

Bacs disponibles devant la médiathèque, l'office de tourisme, Tremplin 17, Atlantys, rue Pascal-Bourcy et 17, rue de l'Hôtel-de-Ville. Renseignement au 09 53 50 57 59.

Nouveaux commerces



Salon de coiffure | Les ciseaux du marché | 25, place de l'Hôtel-de-Ville | RDV au 09 82 46 17 26 | Ouvert du lundi au samedi



Epicierie fine | Olive et romarin | 21, rue de l'Hôtel-de-Ville | Tél : 06 81 59 81 48 | Facebook & Instagram Oliveetromarin



Psychologue et psychothérapeute
Emmanuelle Heraud | 6, avenue Pasteur (enceinte du cinéma) | RDV au 06 95 82 38 85



Animalerie | Happy zoo | 161, rue France-III | Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h45 | Tél : 06 74 66 22 14



Salon de coiffure | L'atelier | 25, rue des Jacobins | RDV au 05 16 51 79 92

ADEF et ADEF+

Présentes sur le territoire des Vals de Saintonge depuis 2014, les associations ADEF et ADEF+ sont des structures d'insertion par l'activité économique qui agissent en lien avec Pôle Emploi, la Mission Locale, CAP Emploi ainsi que les services du Département pour apporter des solutions d'emploi adaptées aux personnes qui en sont le plus éloignées en vue de faciliter leur insertion professionnelle. En conjuguant accompagnement individualisé de leurs salariés et contrat de mise à disposition chez leurs clients, l'ADEF et l'ADEF+ favorisent le retour à l'emploi stable et durable des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles et répondent au besoin en personnel des particuliers, collectivités, associations et entreprises.

L'ADEF propose des prestations de ménage, jardinage, petit bricolage, aide au déménagement...

L'ADEF+, agence d'intérim d'insertion, recrute pour toutes les entreprises sur le territoire dans les secteurs du BTP, la logistique, les services...



ADEF et ADEF+ : 10, place du Marché
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Tél : 05 46 26 63 64 - Mail : adef.stjean@adef-emploi.fr
Site internet : <https://adef-emploi.fr/>

CYCLAD TRI DES BIODÉCHETS

La collecte séparée des biodéchets démarre le 4 juin, des permanences d'information et d'équipement sont organisées.

Les biodéchets représentent 30% de nos poubelles ! Les trier est un geste efficace pour réduire nos déchets. Des bacs bio à couvercle marron vont donc être installés par Cyclad afin que chaque Angérien puisse alléger sa poubelle. Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique : épiluchures, restes de repas, de viande ou de poisson... c'est du gâchis de les in-

cinérer ou de les enfouir. Pour les trier, venez retirer votre matériel : un bioseau, des sacs biodégradables et un guide du tri. Les bacs seront collectés chaque semaine et les biodéchets compostés pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre.

⊕ RDV les mercredis 19 et 26 mai + 2 juin. Distribution de 9h à 12h30 - Place François-Mitterrand.



TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cyclab, le laboratoire d'innovation en économie circulaire du Syndicat Mixte Cyclad, lance sa deuxième édition des Trophées. L'objectif : accompagner des porteurs de projets qui souhaitent créer leur activité en valorisant des déchets. En 2019, huit ont été récompensés et accompagnés : Mika Vrak épicerie vrac itinérante, KRL fabrique des meubles et lampes en carton, Picaillon créatrice de vêtements upcyclés, Mannequin sur mesure réutilise de la mousse pour ses mannequins de secours et de combat, Muco'live association qui valorise les olives des jardins, Lagadu et ses crackers aux drèches,

Big Up et sa borne d'arcade 92% récup, et Aunis GD et sa gamme de jeux en bois récupéré. Ils ont été soutenus par le financement d'un parrain et par l'accompagnement de Cyclab et des partenaires.

Les porteurs de projets récompensés pourront être accueillis à l'Atelier Cyclab à Surgères. Cet espace permettra de tester, à taille réelle, les projets imaginés grâce à des équipements répartis en 3 laboratoires : bois, agroalimentaire et technologique, et des espaces de coworking... Le tout pour tester et concrétiser son projet de réutilisation de matière.

Contact : tropheescyclab.fr

UN CIMETIÈRE RUE DU PALAIS



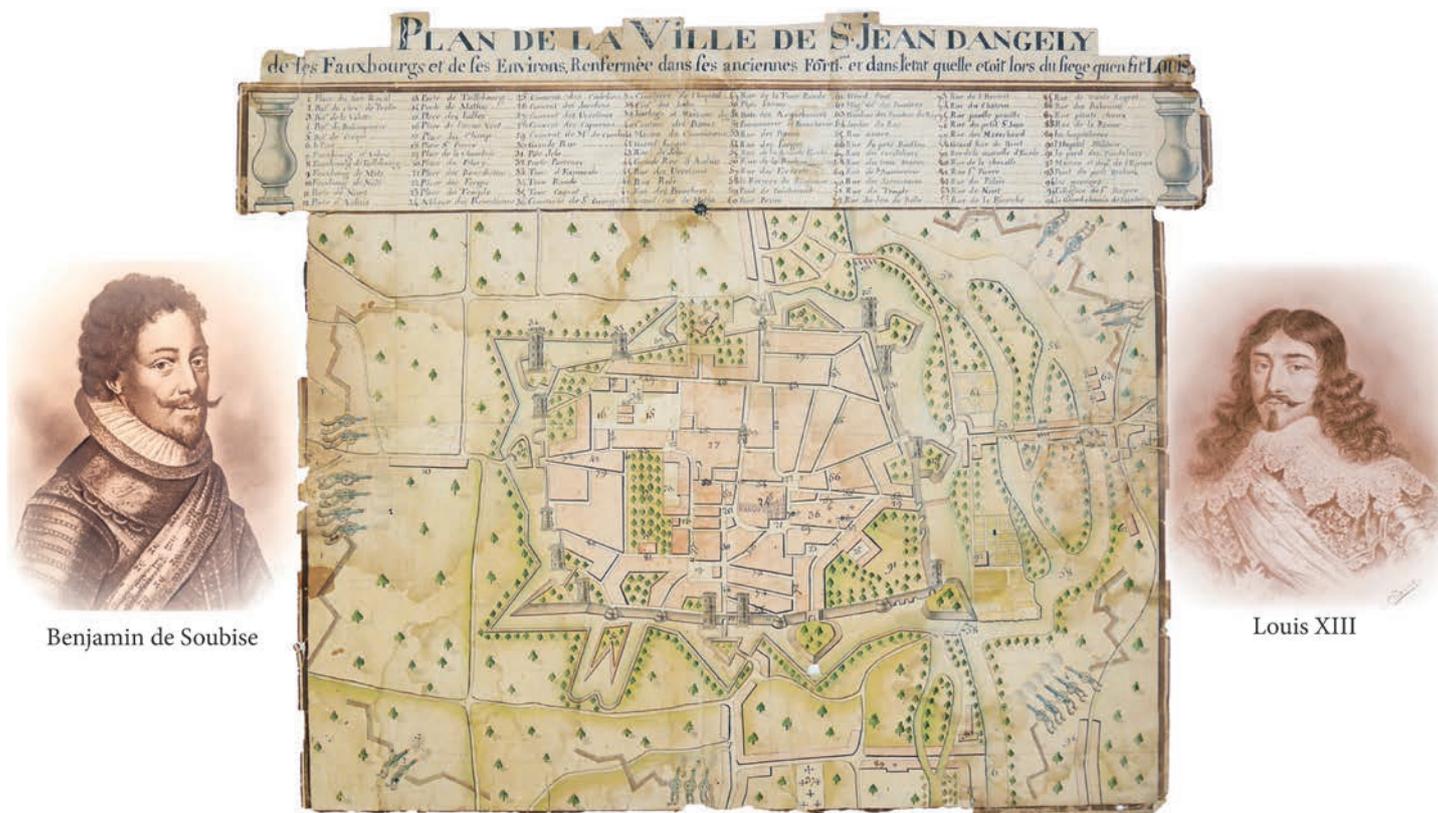
Une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) menée par l'archéologue Emmanuel Barbier a récemment mis au jour une trentaine de tombes, dont les plus vieilles datent de la fin du Moyen Âge.

La rue du Palais se trouve à proximité de l'ancienne église Notre-Dame de la Halle qui était à la place du palais de justice. Cette église construite au cours du XIV^e siècle a entièrement été détruite par les protestants en 1568 lors des guerres de Religion.

Son cimetière a continué d'être utilisé jusqu'en 1781, aussi les archéologues n'ont pas été surpris de trouver ces ossements.

Leurs conclusions devraient être publiées prochainement.

IL Y A 400 ANS, LE SIÈGE DÉVASTATEUR



Adolphe Chaine, photographies des portraits de Louis XIII et Benjamin de Soubise, non daté et 1909, Musée des Cordeliers, don Adolphe Chaine avant 1913
Plan du Siège de Saint-Jean-d'Angély en 1621, Musée des Cordeliers, dépôt de la Société d'Archéologie 1997

En 1621, Louis XIII lance une campagne militaire contre les places fortes protestantes rebelles à son autorité.

Si à l'époque de nombreux catholiques demeurent à Saint-Jean-d'Angély, les huguenots majoritaires sont maîtres de la cité. Pour affronter l'armée royale, le duc de Rohan, commandant de la région, y a placé 2 300 soldats sous les ordres de Benjamin de Soubise, son frère.

Le 16 mai, 3 500 fantassins du roi prennent le pont de Saint-Julien-de-l'Escap qui devient un avant-poste pour l'infanterie. La cavalerie se répartit à Varaize, aux Églises d'Argenteuil et à Vervant. Le 18 mai, 15 000 hommes et 2 000 chevaux cernent la cité. Trente pièces d'artillerie sont disposées en six batteries. Le siège commence.

Plusieurs faubourgs sont incendiés pour empêcher l'avancée des royaux qui détournent l'eau des douves et des écluses pour rendre inutilisables les moulins de la ville.

Depuis Niort, le 27 mai, Louis XIII déclare Saint-Jean-d'Angély criminelle de lèse-majesté, et prend la route vers la ville. À Brioux, il fait tirer douze coups de semonce pour annoncer son arrivée et va rejoindre ses troupes à Saint-Julien-de-l'Escap.

Le 31 mai, le faubourg Taillebourg tombe, les protestants se replient. Le 1er juin aux aurores, les batteries du roi pilonnent la ville. Le 2, un cessez-le-feu est négocié pour

demander à Soubise de se rendre. Il refuse, les combats reprennent. Malgré une brève sortie des assiégés qui désorganise les lignes adverses le 7, la ville essuie jusqu'au 10 juin plus d'un millier de coups de canons. Ce déluge de feu se réduit un temps, faute de munitions, mais le 17, reprend et gagne en intensité. Une partie des murailles tombe, la tour noire est détruite, la tour ronde et la tour Caniot sont quasi ruinées.

Les ressources et les munitions commencent à manquer dans la cité, les habitants sont à bout. Le 23 juin, Soubise se décide à négocier. Un échevin est envoyé auprès du roi qui exige une reddition sans condition mais promet le pardon à tous les repentants.

Le 25 mai, les armes se taisent, la capitulation est signée. S'il se montre magnanime à l'égard des Angériens, Louis XIII entend faire de la ville un exemple : il fait démanteler ses remparts, supprime la liberté communale dont elle jouit depuis 1199, confisque ses archives et la rebaptise Bourg-Louis.

Saint-Jean-d'Angély retrouve très vite son identité, mais ce n'est qu'en 1700 qu'elle récupère ses privilèges, et en 1712, ses archives. Les dernières traces du siège ne seront effacées qu'au début du XIXe siècle.

Seuls des noms de rues rappellent aujourd'hui que Saint-Jean-d'Angély fut une ville fortifiée.

UNE MICRO-FOLIE À SAINT-JEAN-D'ANGÉLY !

Lieu de rencontre et de transmission depuis son origine, l'Abbaye royale poursuit sur cette lancée en 2021 en accueillant un nouvel équipement culturel. La médiathèque et l'école de musique municipales seront rejointes dès le 15 mai par une Micro-Folie.



Exploration du musée numérique, cœur de la Micro-Folie



Ce concept culturel innovant amène les chefs-d'œuvre des grands musées français près de chez nous. Dans le musée numérique, vous pourrez admirer La Joconde de Léonard de Vinci, l'art contemporain du centre Pompidou mais aussi découvrir des extraits des spectacles du Festival d'Avignon et de l'Opéra de Paris ainsi que des centaines d'autres œuvres. Dans cet espace vivant et convivial, vous pourrez aussi tester la réalité virtuelle grâce aux contenus d'Arte

360 et fabriquer vos objets en 3D dans le FabLab. Enfin, de nombreuses animations vous seront proposées dans l'espace scénique. Accessible à tous, chacun trouvera son bonheur dans la programmation : Artistes en herbe pour les petits, Culture des Arts pour les grands et visites flash insolites sur le temps du midi pour les actifs pressés.

Ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h. Renseignements au 05 46 25 09 72

NUIT DES MUSEES

Rendez-vous incontournable de la vie des musées en France et en Europe, la Nuit européenne des musées aura cette année une saveur toute particulière. Si la situation sanitaire le permet, sa 17^e édition se tiendra samedi 15 mai.

Côté Micro-Folie, une animation sur le thème de la Lune, objet de fascination et d'attraction, est prévue dans la soirée à l'Abbaye.

Le musée des Cordeliers reprogramme le moment convivial placé sous le thème de l'exposition "L'Odyssée du cognac angérien", initialement prévu le 14 novembre dernier. Plusieurs temps forts animeront l'institution à la nuit tombée, de 18h à minuit. Fruit d'un long travail de recherches et de la mobilisation des descendants des maisons de cognac de Saint-Jean-d'Angély, l'exposition vous révélera ses coulisses. Sophie Guyart, médiatrice du musée, et Brigitte Derbord, documentaliste-archiviste, vous guideront pour vous la faire découvrir. Une conférence sur le thème du vignoble et une dégustation sont également au programme.

Événement co-organisé avec l'association ADAM : Association pour le développement des animations au musée

+ Programme complet : 05 46 25 09 72 / musee@angely.net | Gratuit
<https://www.facebook.com/museedescordeliers/>

LA FÊTE DE LA NATURE 2021



"A TRAVERS MILLE ET UN REGARDS"
LES ANGÉRIENS SE METTENT TOUT
NATURELLEMENT DANS LE MOUVEMENT
DU 19 AU 23 MAI !

Depuis 2007, date de sa première édition, la fête de la nature se déroule dans le courant du mois de mai à une date la plus proche de la journée internationale de la biodiversité (22 mai). Pour cette 15^e édition, Saint-Jean-d'Angély est au cœur de cette fête.

Des associations angériennes et les services de la Ville se mobilisent pour vous offrir leur "mille et un regards" sur cette nature angérienne au travers de plus de 25 animations en 5 jours. L'objectif partagé par tous les organisateurs est de célébrer la nature sous toutes ses formes.

La "nature a horreur du vide" (Aristote) ; vide, il n'y en aura point du 19 au 23 mai 2021, où quatre lieux (musée, médiathèque, quai de Bernouët, salle Aliénor-d'Aquitaine et les jardins de la Motte) vous guideront à la découverte de la nature par les arts, les contes, les visites nature, les échanges et le troc, les jeux, les conférences, les ateliers de fabrication, le ramassage des déchets pour une nature angérienne propre, la pratique d'une pêche responsable, et les visites guidées.

Soyons acteurs de notre nature angérienne, venez rejoindre ces animations du 19 au 23 mai !

Programme complet sur www.angely.net

ANGÉRIENS ET FIERS D'AGIR

Penser l'avenir

L'intégration de Saint-Jean-d'Angély dans le dispositif des Petites Villes de Demain se traduira par un accompagnement particulier de l'État, ainsi que des autres partenaires publics, et nous autorise à penser encore plus concrètement l'évolution de notre ville avec, comme perspective, l'ouverture du centre thermal par Valvital en 2024.

Le budget 2021, qualifié par Françoise Mesnard d'offensif – ce qui est d'ailleurs tout à fait vrai – et adopté à la quasi-unanimité des membres du conseil municipal s'inscrit pleinement dans cette démarche d'aménagement et d'équipement, et ce, dans un contexte sanitaire et économique pourtant difficile.

Sur le plan sportif, les créations d'une halle et d'un city-stade au Coi vont accompagner la rénovation du gymnase et l'amélioration de la performance énergétique du pôle du Graveau sera menée. Au niveau de l'aménagement urbain la poursuite des travaux de la rue du Palais ainsi que les abords du futur cinéma vont matérialiser concrètement la liaison entre le Champ de Foire et la place de l'Hôtel-de-Ville et de nouvelles liaisons douces sont envisagées. Le patrimoine et la culture verront l'arrivée de la Micro Folie et la préparation des travaux de rénovation de la Maison Bonnet. Bref la ville évolue et se prépare bien dès aujourd'hui.

Les élus de la majorité, assidus dans leur fonction et leur mission, sont à vos côtés pour vous accompagner et faire que vous soyez vous-aussi, toutes et tous, impliqués dans l'avenir de notre ville.

UNIS POUR RÉUSSIR

TOUT VA BIEN...

Alors que la situation actuelle exigerait que les élus montrent l'exemple (au moins une fois...), Mme le Maire augmente l'enveloppe indemnitaire des conseillers de la majorité municipale. Elle semble ainsi bien se moquer des difficultés sociales et économiques qui frappent les Angériens.

Au lieu de consacrer nos efforts budgétaires à des dispositifs liés à la reprise et au développement économique, Mme le Maire s'entête dans ses fantasmes culturels et continue à dépenser aveuglément l'argent public.

La gestion de notre espace public, l'ordre, la sécurité et nos relations avec certains délégués sont désastreux.

Bref... Tout va bien !

ANGÉRIENS EN ACTION

Texte non parvenu

SAINT-JEAN NOTRE VILLE

ENCORE UNE OPPORTUNITÉ DÉMOCRATIQUE PERDUE

Lors du dernier conseil municipal Madame le maire de Saint-Jean nous a annoncé que le Président de la grande région pourrait venir dans notre ville. Seulement voilà, notre édile n'a pas pensé que ce pourrait être démocratique de faire signe à tous les élus de notre ville, majorité et opposition, pour l'accueillir. Encore une fois elle nous montre le sectarisme de ses positions, où elle seule peut représenter le territoire malgré une élection avec une si large majorité... d'abstentions !

Comment s'étonner que nos concitoyens se détournent de la politique !

L'Enfant d'Y lance un nouveau concept :

LA BOURSE VIRTUELLE DE L'ENFANT D'Y

N'hésitez pas à nous contacter pour réserver votre passage

- SANDRA TRIPARD secrétaire 07.61.41.46.08
- ISABELLE LAGOUTTE trésorière 06.32.10.09.88
- DELPHINE BOUCHET présidente 06.89.54.37.08

(10 articles vêtements + articles puéricultures / jouets.

Nouvelle vidéo lundi/mercredi/vendredi avec album photos pour visualiser tranquillement sur le site de l'Enfant d'Y.

2 euros en don pour l'organisation.

Récupération en click and collect du lundi au jeudi de 9h à 11h

Venez découvrir notre site [Lenfantdy](#) et retrouver toutes les explications.

Facile, simple et innovant c'est parti ! c'est l'Enfant d'Y

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le 27 mai à 19 heures à l'hôtel de ville

Les **DÉFIBRILLATEURS** sont disponibles dans les lieux suivants :

Hall de la mairie, complexe sportif du Coi, stade municipal, salle Aliénor-d'Aquitaine, marché couvert, médiathèque, Abbaye royale, église Saint-Jean-Baptiste, chapelle des Bénédictines, gymnase Bernard-Chauvet, courts de tennis couverts, local associatif "Le Soleil des Ans" et l'Eden. Le véhicule de la police municipale est également équipé.

